

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 46 (1920)  
**Heft:** 7

## Inhaltsverzeichnis

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN TECHNIQUE

## DE LA SUISSE ROMANDE

Réd. : D<sup>r</sup> H. DEMIERRE, ing.

Paraissant tous les 15 jours

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

SOMMAIRE : *La formation de l'ingénieur*, par M. Jean Landry, professeur ordinaire et directeur de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne. — *L'usure des turbines hydrauliques, ses conséquences et les moyens d'y parer*, par Henri Dufour, ingénieur, à Bâle (suite). — *Destruction et restauration du bassin houiller du Nord de la France et du Pas-de-Calais*. — *La socialisation des entreprises électriques*. — NÉCROLOGIE : *Georges Rouge*. — DIVERS : *Exposition de bois pour constructions, pour meubles et tous travaux sur bois*. — *Tunnel du Simplon (Galerie II)*. — *Société suisse des Ingénieurs et des Architectes*. — *Société genevoise des Ingénieurs et des Architectes*. — *Bibliographie*. — *Carnet des concours*.

### La formation de l'ingénieur

par M. Jean LANDRY

professeur ordinaire et directeur de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne.

Au cours de ses articles<sup>1</sup> sur La physique dans l'enseignement technique supérieur, qui ont éveillé un vif intérêt dans les milieux scientifiques de la Suisse et de l'étranger, M. le professeur A. Perrier fait plusieurs fois allusion au remarquable discours que M. Jean Landry, directeur de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne, a prononcé à l'Aula de l'Université, le 25 avril 1919. Nous sommes certain d'être agréable à nos lecteurs en reproduisant ici la partie essentielle de ce discours où quantité d'idées originales sont exposées avec un rare bonheur d'expression.

(Réd.)

« Je me permettrai de vous entretenir très succinctement de quelques idées qui me tiennent à cœur et qui ont trait à l'enseignement technique supérieur et à la collaboration de la science et de l'industrie.

» Il a déjà été fait de nombreuses enquêtes sur ce que doit être ou sur ce que devrait être le programme de préparation à la carrière de l'ingénieur et plus spécialement à celle de l'ingénieur mécanicien ou électricien, qui mène directement à l'industrie. Je n'ai pas la prétention de solutionner cette grosse question et, pour me consoler de cette impuissance, je n'ai qu'à considérer les réponses très contradictoires qui lui ont été données un peu partout. Mais je me sens néanmoins pressé d'en dire quelques mots au moment où elle va être reprise par toutes les hautes Ecoles soucieuses de leur renom et désireuses de ne lancer dans la vie active que des jeunes gens bien armés pour la grande lutte industrielle que nous ménage certainement l'avenir. Je m'y sens autorisé, à défaut de mieux, par une pratique de l'enseignement déjà longue et par les quelques expériences personnelles qu'il m'a été donné de faire dans l'industrie.

» Même sous la forme modeste qui consiste à n'envisager que le cas de l'ingénieur mécanicien-électricien, la question n'est pas facile à résoudre. Pour en tenter l'essai, il faut commencer par la poser clairement, c'est-à-dire par donner une définition de ce que l'on entend dans ce cas par *ingé-*

*nieur*. Or, celui-ci, pour autant qu'il reste dans son rôle, est en dernière analyse un physicien qui travaille à l'échelle des réalisations industrielles, qui crée et construit machines et appareils en vue d'applications ou d'adaptations bien déterminées et de propriétés bien définies, qui compose un tout à l'aide de matériaux et d'éléments bien appropriés et qui fait tout cela en ne perdant jamais de vue que le but qu'il poursuit est avant tout un but économique.

» Je ne prétends naturellement pas que cette définition soit de nature à satisfaire pleinement, mais je crois qu'elle contient tout ce qui est propre à caractériser ce qu'il y a d'essentiel dans l'activité de celui qu'on peut appeler à proprement parler, un ingénieur, et qu'elle indique du même coup ce que doit comprendre *avant tout* le programme de formation de celui-ci. Je n'ignore pas que nombre d'ingénieurs, soit par nécessité, soit par inclination, soit en raison de toutes sortes de contingences, voient souvent leur carrière initiale dégénérer en carrières administratives, commerciales ou autres, mais je crois qu'alors leur valeur particulière sera due au fait qu'ils auront été préparés à concevoir, à commercer et à administrer en ingénieurs, c'est-à-dire en hommes connaissant bien le domaine dans lequel il leur est donné de faire usage de leurs dons ou de leurs goûts particuliers. Et c'est pourquoi il me semble que les hautes Ecoles techniques, sans toutefois négliger les avis du dehors, doivent absolument éviter de se laisser détourner de leur but initial, *la formation de l'ingénieur*, et ne pas se laisser trop impressionner par certaines exagérations selon lesquelles les programmes devraient comprendre l'étude de tous les problèmes techniques qui peuvent se présenter et des moyens permettant de faire face à toutes les situations.

» Est-ce à dire que les programmes des Ecoles techniques qui entendent ne pas tomber dans les exagérations auxquelles je viens de faire allusion, soient toujours ce qu'ils devraient être ? Je ne le pense pas et je crois que l'on peut faire beaucoup pour les améliorer. J'ai dit que l'ingénieur mécanicien-électricien n'est rien d'autre qu'un physicien travaillant à l'échelle des réalisations industrielles. Il est évident que ce physicien particulier doit être préparé en conséquence et que, comme tous ceux qui veulent entreprendre des études universitaires et réussir dans les carrières auxquelles ces dernières conduisent, il

<sup>1</sup> Bulletin technique, N° du 27 décembre 1919, du 10 et du 24 janvier 1920